

**Résumé de la thèse, sous la dir. de M. Marc Lazar, soutenue le 9 décembre 2008
à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris**

« Groupons-nous et demain... », Sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993

Jury :

M. Ben Clift (rapporteur), Senior Lecturer, University of Warwick.

M. Gérard Grunberg (président), Directeur de recherches CNRS/CEVIPOF.

M. Marc Lazar (directeur), Professeur des Universités, Institut d'Etudes Politiques de Paris.

M. Michel Offerlé (rapporteur), Professeur des Universités, Ecole Normale Supérieure de paris.

M. Frédéric Sawicki, Professeur des Universités, Lille 2/CERAPS.

S'inscrivant dans un questionnement classique de la sociologie politique depuis l'école élitiste, cette recherche visait à explorer, en utilisant des méthodes aussi bien qualitatives (ethnographie, entretiens, archives) que quantitatives (questionnaire, prosopographie), l'étude du groupe dirigeant du Parti socialiste depuis 1993. Pour définir ce groupe de la manière la plus objective possible, on a choisi de retenir dans un premier temps un critère exclusivement positionnel, à savoir les membres des instances nationales du parti (Conseil national soit 300 membres environ, Bureau national avec 54 puis 72 membres depuis 2003, et Secrétariat national, dont la composition est à la discrétion du Premier secrétaire mais dont le nombre pour les secrétaires titulaires varie entre 30 et 50 membres au cours de la période étudiée). Le choix de 1993 comme point de départ s'est imposé au vu des nombreuses réformes organisationnelles (introduction du scrutin majoritaire et du vote direct des adhérents pour l'élection des exécutifs du parti) qui ont modifié la sélection des instances dirigeantes à partir de cette date.

Retenir comme périmètre initial la distinction issue de l'organigramme incite cependant à s'interroger sur l'existence de ce groupe en-dehors de sa seule existence statutaire. Pour répondre à cette question, on a exploré trois dimensions possibles de l'existence du groupe : le rapport aux règles et aux normes statutaires, la définition des frontières et de l'accès au groupe (processus de recrutement) et les liens internes au groupe, qui se définissent surtout par des activités partagées.

Les dirigeants ont, de fait, un rapport spécifique aux règles : ce sont eux qui les élaborent, les modifient, décident de la marge d'interprétation légitime pour leur application. Ces règles déterminent non seulement les modes de sélection et les rapports de force internes,

mais touchent également aux conceptions de la démocratie interne et du régime politique des dirigeants. A cet égard, elles sont donc aussi bien pragmatiques que normatives (pour reprendre la typologie de Bailey), ce qui rend leur discussion et l'explicitation des enjeux particulièrement complexes. Ce rapport aux règles est aussi dépendant du degré d'institutionnalisation du parti : dans le cas du PS, les règles prennent l'apparence d'un feuilletage complexe, historiquement stratifié, qui témoigne d'un débat qui n'a jamais été conclu au sein du parti sur son mode de régulation interne. Une spécificité des dirigeants est leur habilitation à transformer ces règles : or la marge de manœuvre des dirigeants et les effets des règles varient aussi selon la temporalité dans laquelle celles-ci ont été adoptées. S'il semble que la conjoncture critique soit nécessaire pour rendre pleinement légitime la discussion par les dirigeants de sujets organisationnels, il apparaît que les réformes qui transforment le plus profondément l'organisation sont adossées à des tendances structurelles qui travaillent le régime politique national, comme la présidentialisation (l'élection du Premier secrétaire par l'ensemble des adhérents, qui implique une déconnection potentielle et inédite entre le vote sur les textes et le vote sur les dirigeants chargés de les appliquer, trouve son origine dans la première expérience de la compétition interne pour l'investiture présidentielle de 1994). Le seul volontarisme des dirigeants, leurs tentatives d'importer certains modèles partisans ne semblent donc pas suffire à transformer l'organisation, comme en témoigne l'échec du projet de M. Rocard en 1993, qui visait à transformer le PS en un parti social-démocrate sur le modèle nordique. Dans ce domaine, les dirigeants doivent donc affronter une résistance de l'organisation qui est due paradoxalement aussi bien à celle des règles pré-existantes, qu'à la porosité de l'organisation (prédominance des contraintes électorales liées à l'implantation municipale et à celle de l'élection présidentielle). De manière plus générale, en définissant ces règles, en travaillant dessus, les dirigeants se définissent eux-mêmes comme tels : ils se caractérisent en effet par cette aptitude à réguler le parti, et à se réguler eux-mêmes en tant que groupe.

Ces règles permettent donc, entre autres, de définir les modes de sélection du groupe dirigeant. Dans un deuxième temps, on a donc étudié la manière dont les frontières du groupe sont activées par des processus de recrutement où les dirigeants, à la fois recrutés et recruteurs, jouent un rôle privilégié. L'homogénéité sociologique incontestable à ce niveau de l'organisation (plus de fonctionnaires, situés à un échelon plus élevé de l'administration que dans le reste du parti) confirme une des hypothèses centrales de la théorie oligarchique, même si de puissants facteurs de différenciation, notamment générationnels, conduisent à l'amender. Cette homogénéité sociologique doit aussi être relativisée au vu de l'hétérogénéité des socialisations et des formations politiques. Les dirigeants socialistes ont surtout en commun d'avoir été formés en-dehors du PS, la grande majorité d'entre eux ayant commencé leur vie politique dans un syndicat étudiant, un mouvement de jeunesse ou un autre parti politique, les trajectoires étant là aussi largement dépendantes de la génération d'appartenance.

L'analyse factorielle des trajectoires d'accès au Conseil national permet de mettre en lumière cinq filières principales : celles des « experts » passés par les grandes écoles, des anciens de cabinet ministériel, des spécialistes de l'organisation, des anciens de mouvement de jeunesse, ou encore des « élus ». Quantitativement, la filière « interne » (accumulation de mandats internes et électifs, longues années de militantisme) semble de loin prédominante par rapport à la filière externe, qui ne concerne qu'un petit nombre d'individus, et qui ne dispense d'ailleurs pas toujours d'un parcours militant. La clôture du groupe des dirigeants passe donc essentiellement par une spécialisation au sein de l'organisation. L'étude des processus de recrutement menés par les dirigeants eux-mêmes (composition des listes internes, exemple des investitures aux élections européennes) permet enfin de comprendre comment le groupe formé par les membres des instances nationales trouve là une des rares occasions d'expérimenter sa dimension collégiale, par des processus complexes de coopération et de contrôle réciproque entre « associés-rivaux ».

Dans un troisième temps, on a enfin exploré la manière dont les membres des instances nationales vivent leurs relations réciproques, se regroupent et coopèrent au sein des sous-groupes que sont les courants et les instances elles-mêmes. Ces deux types d'appartenances collectives, loin de s'opposer, entretiennent des relations complexes. Les courants sont des structures d'appartenance qui fournissent une grille de lecture des identifications et des conflits internes, mais aussi des lieux de socialisation et de promotion, où les relations interpersonnelles (du moins à leur sommet) sont denses et où les enjeux affectifs et stratégiques sont beaucoup plus explicites que dans les autres « systèmes d'action » du parti. Les dirigeants y expérimentent une autre forme de militantisme : leur relation au parti est aussi médiatisée par ces appartenances de courant. Les courants fournissent donc des structures parallèles à l'organisation nationale, tout en sous-tendant les activités de ces mêmes instances. Le lien au groupe formé par les instances nationales est beaucoup plus « froid » que les relations d'allégeance caractéristiques des courants, ne serait-ce qu'en raison de la nature fonctionnelle des relations au sommet de l'organisation. Il serait cependant erroné d'opposer le caractère « informel » des courants au caractère « formel » des instances : outre que certains courants sont très organisés, les instances nationales font aussi une large place à l'informel : des critères tels que la visibilité médiatique ou la proximité avec le Premier secrétaire forgent par exemple des relations hiérarchiques très éloignées de la collégialité des pairs dessinée par l'organigramme au niveau du Secrétariat national. La multiplication des postes dans l'exécutif du parti, la dévaluation symbolique du titre qui en résulte, le peu de moyens mis à la disposition du siège national, la convocation quasi systématique d'instances informelles pour préparer et cadrer les réunions formelles contribuent à donner l'impression d'une désinstitutionnalisation relative du parti. Cette hypothèse semblerait plutôt confirmée par la difficulté de la délibération dans ces instances nationales, l'observation donnant à voir des membres s'interrogeant sur la validité des règles

du jeu qui organisent d'ordinaire le débat et la prise de décision. L'intériorisation de la contrainte médiatique rend enfin plus difficile la tenue du huis-clos nécessaire à la cohésion et aux relations de confiance qui feraient du groupe une véritable « équipe », au sens goffmanien du terme.

Au total, on ne saurait conclure que ce processus de désinstitutionnalisation partisane, tel qu'il est donné à voir actuellement par le prisme des dirigeants du parti, est irrémédiable (l'institution, notamment en période critique, est toujours susceptible d'être « remotivée »). Mais le groupe des dirigeants lui-même, qui s'est toujours caractérisé davantage par un statut commun, voire une culture partagée, que par l'exercice d'un pouvoir spécifique, paraît en mal de définition, non pas tant du fait de l'exacerbation des conflits internes que par l'indistinction grandissante de ses propres frontières, de celles du public ou de la base sur lesquels il est censé exercer son autorité, et enfin de celles du parti lui-même.